

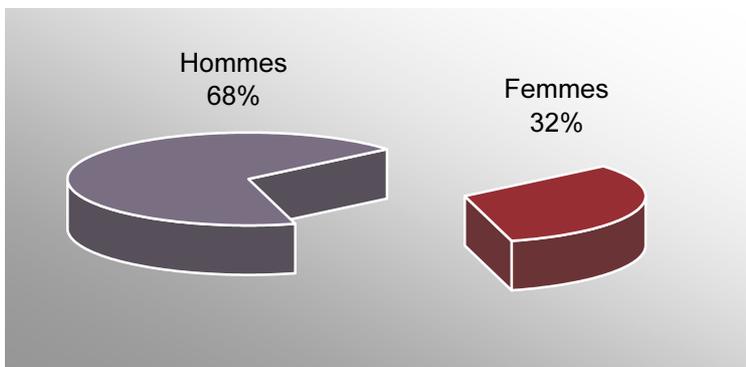
ELEMENTS DE CONNAISSANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES



13^{ème} PROMOTION DE LIEUTENANTS PENITENTIAIRES CONCOURS INTERNE / EXTERNE ET RECRUTEMENT RQTH

Les données suivantes sont basées sur un effectif de 76 élèves dont 52 hommes et 24 femmes

Graphique 1 : Structure par sexe – Proportions

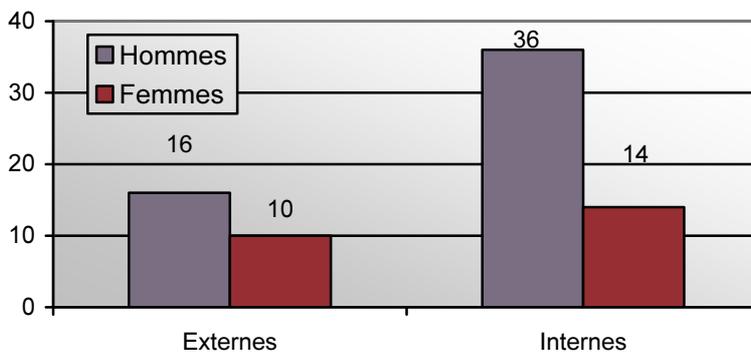


La 13^{ème} promotion de Lieutenants Pénitentiaires est composée de 76 élèves issus de différents modes de recrutement :

- 50 stagiaires ont passé le concours interne, dont 22 surveillants et 25 premiers surveillants ;
- 23 élèves ont passé le concours externe, dont 6 surveillants et 2 conseillers d'insertion et probation ;
- 3 élèves ont passé un entretien d'embauche en qualité de travailleurs handicapés, regroupés avec les externes.

Les stagiaires issus de la liste d'aptitude débiteront leur formation en janvier 2009.

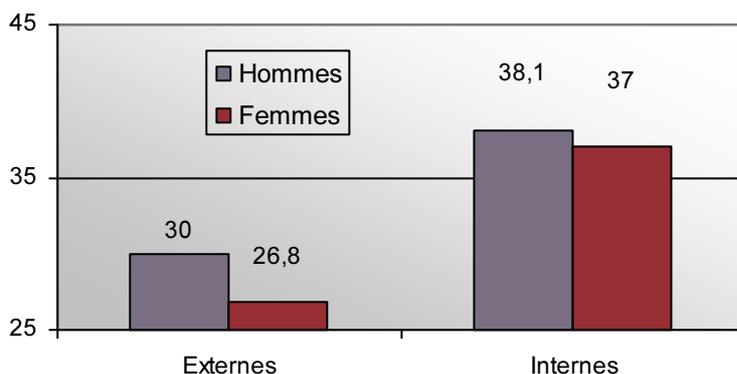
Graphique 2 : Structure par sexe et par modalités de recrutement – Effectifs



La 13^{ème} promotion présente la répartition suivante : 24 femmes (soit 32%) et 52 hommes (soit 68%).

On observe une baisse de la proportion de femmes par rapport à la 12^e promotion : - 17,5 % en moyenne. Cette proportion reste supérieure à celle des 11^e et 10^e promotions.

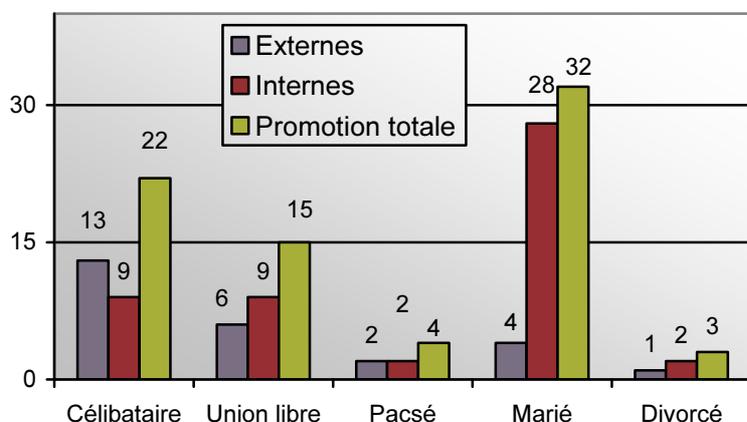
Graphique 3 : Les âges moyens



L'âge moyen de la promotion est de 34,7 ans. Il varie fortement avec les modes de recrutement. Les externes restent les plus jeunes (28,8 ans en moyenne). Les internes ont en moyenne 37,8 ans. L'âge des RQTH varie de 28 à 46 ans.

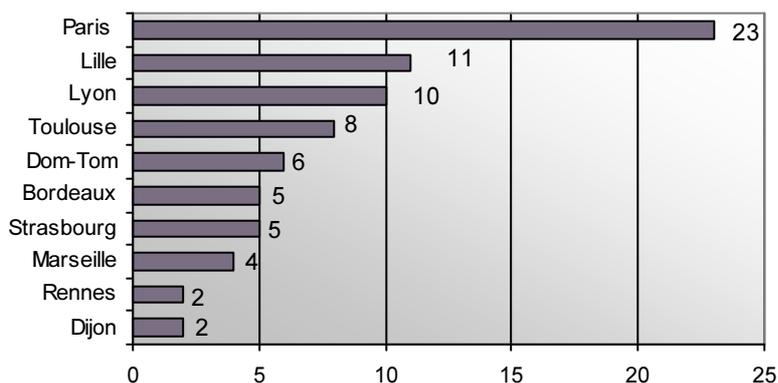
13^{ème} PROMOTION DE LIEUTENANTS PENITENTIAIRES CONCOURS INTERNE / EXTERNE

Graphique 4 : Situation matrimoniale – Effectifs



La situation matrimoniale des élèves lieutenants est stable d'une promotion à l'autre. On remarque que 67% des élèves vivent en couple. Les différences entre groupes sont persistantes : les externes, plus jeunes, sont pour moitié célibataires. Leurs aînés issus du concours interne vivent maritalement à 67%. 42% des femmes sont célibataires alors que les hommes sont 71% à vivre en couple.

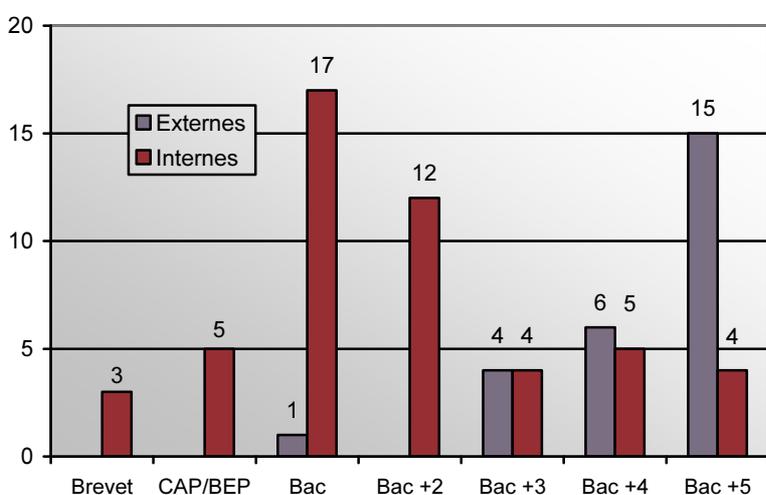
Graphique 5 : Direction interrégionale – Effectifs



Les élèves sont pour 30% originaires de la DISP de Paris. Les régions d'origine des élèves se partagent ensuite entre la DISP de Lille, celle de Lyon et celle de Toulouse.

On observe un net recul de Rennes, Strasbourg, Marseille, et Bordeaux.

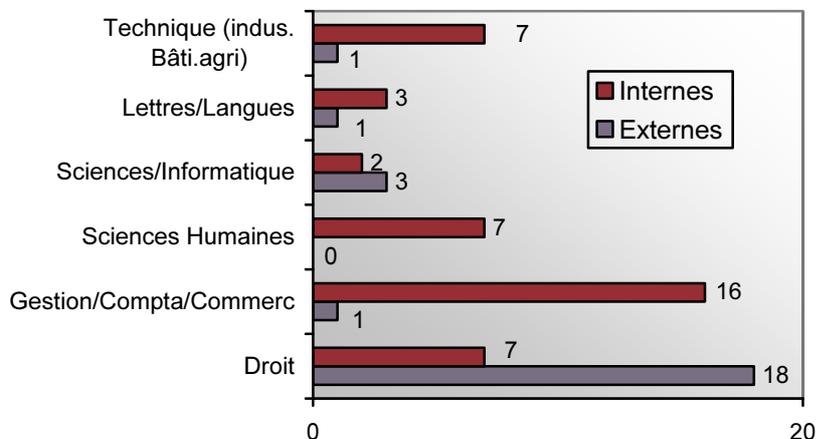
Graphique 6 : Diplôme le plus élevé – Effectifs



On constate une différence marquée entre candidats au concours externe et candidats au concours interne : 13 externes (soit 96%) ont au moins une licence. Ce diplôme est obtenu par 25 internes (soit 26 %).

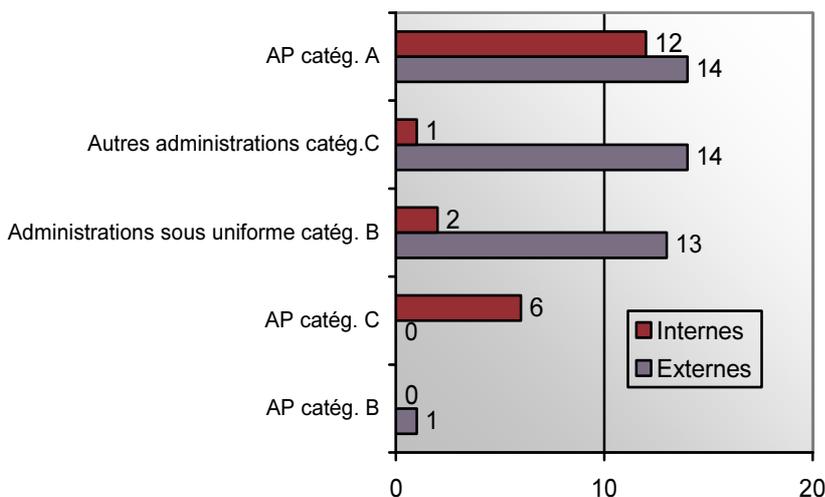
13^{ème} PROMOTION DE LIEUTENANTS PENITENTIAIRES CONCOURS INTERNE / EXTERNE

Graphique 7 : Nature des diplômes obtenus – Effectifs



En croisant niveau et nature des diplômes, on peut dire que l'élève externe moyen (69% des cas) est au moins diplômé d'un bac + 4 en Droit. Le profil des internes est plus diversifié : 32% des internes ont suivi une filière courte (bac à bac+2) en gestion/comptabilité/commerce, 14% sont issus de la filière juridique, 14% de la filière sciences humaines et 14% de filières techniques. Cette promotion a pour principale différence avec la précédente qu'elle ne compte pas de stagiaire issu de la filière secrétariat.

Graphique 8 : Nature des concours passés depuis une année – Nombres de concours

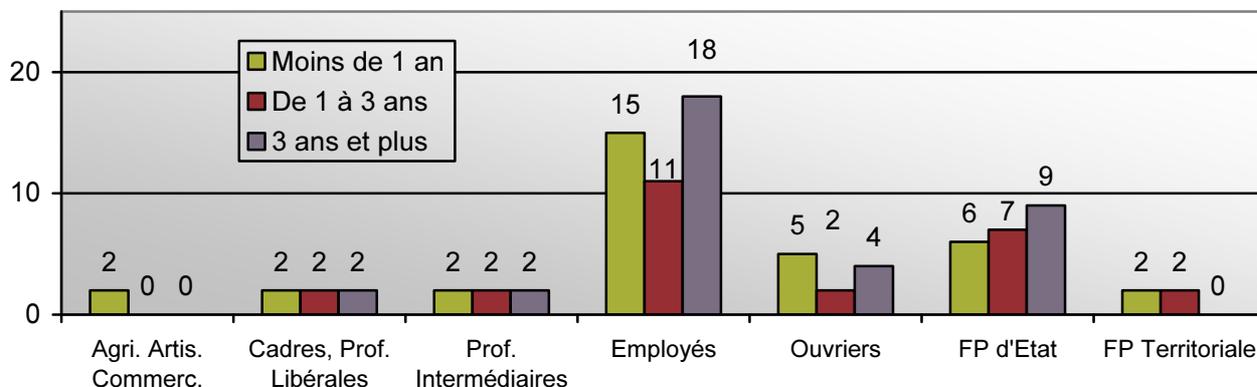


A la question "Avez-vous passé d'autres concours depuis 1 an ?" 77% des externes et 38 % les internes répondent "oui". 38 élèves ont donc passé d'autres concours en parallèle, le nombre de concours passé oscille de 1 à 7 par personne. 6 internes ont tenté récemment le concours de premier surveillant, ce chiffre croît jusqu'à 12 pour les concours de l'AP catég. A (DSP par exemple). Le souhait d'évolution professionnelle transparaît dans ces données.

Les externes, quant à eux marquent leur envie d'intégrer la Fonction Publique. En effet en dépit d'un niveau de diplôme supérieur à la licence, ils se présentent en nombre aux concours de catégorie C. Il est intéressant de noter que ce n'est pas l'expérience du chômage qui pousse ces personnes à rentrer coûte que coûte dans l'administration (11 des 15 candidats n'ont pas connu de période de chômage). Ils restent cependant spécifiquement attirés par les métiers sous l'uniforme au vu des candidatures pour le concours de catégorie B de la Police. Par ailleurs, ils se présentent en nombre sur les postes de catégorie A de la pénitentiaire, ce qui laisse envisager des souhaits de promotion sociale rapide après leur prise de poste.

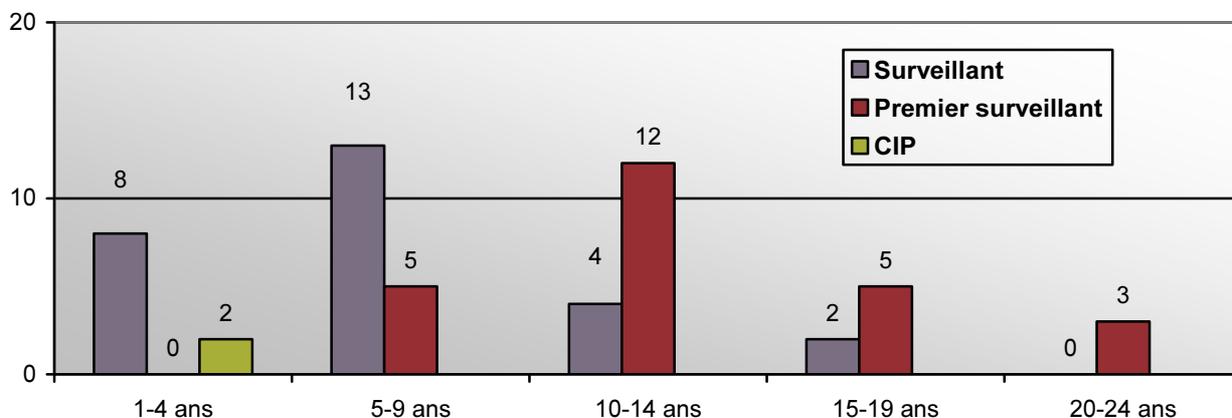
13^{ème} PROMOTION DE LIEUTENANTS PENITENTIAIRES CONCOURS INTERNE / EXTERNE

Graphique 9 : Expériences professionnelles hors AP – Effectifs



Ils sont 55 à avoir travaillé dans le privé avant de passer le concours de lieutenant. Ils ont majoritairement de l'expérience en tant qu'employé. 55 élèves ont connu un positionnement d'encadrant que ce soit pendant le temps professionnel ou lors d'activités extraprofessionnelles. 24 personnes ont travaillé pour une Fonction Publique dont 6 à la Justice, 6 à la Défense et 5 à l'Education Nationale. La connaissance du système administratif et de l'encadrement d'équipe devrait faciliter leur intégration dans l'administration pénitentiaire.

Graphique 10 : Ancienneté par grade dans l'administration pénitentiaire - Effectifs



L'ancienneté dans la pénitentiaire est en moyenne de 9,6 ans. Elle est relativement proche de la moyenne des internes de la dernière promotion (10 ans). Quand on regarde les anciennetés moyennes à la lumière du dernier grade occupé, on peut relever que pour les "jeunes" surveillants l'étape incarnée par le grade de premier surveillant n'est pas un passage obligé. Sauf exception, ils sont au moins bacheliers, donc dans les critères pour passer le concours externe de lieutenant. Au vu du niveau de diplôme des dernières promotions de surveillants, et de la volonté affichée de monter en grade, sera-t-il encore nécessaire de recruter des lieutenants à l'externe ?